Des voix: Bravo!

L'hon. Perrin Beatty (Wellington-Dufferin-Simcoe): Madame le Président, j'avais espéré durant la période des questions—et je crois que je n'ai pu obtenir la parole faute de temps—j'avais espéré pouvoir clarifier cette affaire en demandant au premier ministre (M. Trudeau) s'il était vrai qu'il avait enlevé au président du Conseil du Trésor (M. Johnston) la responsabilité de Statistique Canada et si oui, pourquoi il le jugeait inapte à assumer ces fonctions.

Je voudrais simplement compléter les propos déjà tenus par mon chef, car je pense que la Chambre a été tenue à l'écart dans toute cette affaire. Selon une dépêche de la Presse canadienne retransmise hier:

Le directeur de l'information, M. David Davidson, a dit que M. Blais avait assumé la charge vendredi et que M. Johnston avait déclaré dans une lettre envoyée aux employés de Statistique Canada qu'il savait, dès sa nomination, que ses fonctions à cet égard seraient temporaires.

S'il est vrai que le premier ministre avait dit au président du Conseil du Trésor, au moment de sa désignation, que ses responsabilités à cet égard seraient provisoires, dans ce cas j'estime que le premier ministre et le président du Conseil du Trésor se doivent d'agir avec franchise à l'égard du public canadien et de la Chambre des communes. Au lieu de cela, nous avons appris la nouvelle dans une dépêche de la Presse canadienne. Le fait qu'il n'y ait pas eu d'annonce claire et que le gouvernement, pour une raison quelconque, ait décidé de faire le changement un vendredi, journée qu'il savait être le temps où les nouvelles voyagent le moins vite, montre certes que beaucoup de questions restent sans réponse et que le gouvernement ne s'est pas acquitté de ses responsabilités envers le Parlement et la population canadienne de nous exposer les raisons de ce changement très important.

[Français]

L'hon. J.-J. Blais (ministre des Approvisionnements et Services): Madame le Président, je suis heureux d'indiquer d'abord au chef de l'opposition (M. Clark) ainsi qu'à mon préopinant que contrairement à leurs propos, le député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert) savait très bien, et en fait le public a été informé du fait que les responsabilités de Statistique Canada m'ont été confiées par le premier ministre, et qu'hier j'en ai averti madame le Président, le président du comité des prévisions budgétaires en général durant l'aprèsmidi pour lui indiquer que n'ayant été informé que lundi que ces nouvelles responsabilités m'étaient dévolues, que je ne pouvais pas comparaître devant ce comité.

Évidemment le chef de l'opposition sait très bien que durant toutes les périodes de questions il pourra évidemment . . . Il aurait pu saisir l'occasion aujourd'hui, parce que le changement a été rendu public aujourd'hui et, en effet, hier lorsque j'en ai parlé au président du comité des prévisions budgétaires en général, il aurait pu saisir la première occasion durant la période des questions pour s'adresser directement au premier ministre qui est responsable de l'administration publique et des délimitations des responsabilités ministérielles. Il ne s'en est

Privilège-M. Clark

pas saisi, il s'est saisi de la première question, par le biais d'une question de privilège sans aucun fondement, alors que le premier ministre (M. Trudeau) et le président du Conseil du Trésor (M. Johnston) étaient partis, pour essayer de faire un peu de frou-frou...

M. Quellet: De la «politicaillerie»!

M. Blais: ... et un peu de «politicaillerie», comme le dit l'honorable ministre, sans aucune justification!

[Traduction]

En ce qui me concerne, madame le Président, je pourrais vous dire que je suis très heureux que le premier ministre m'ait demandé d'accepter cette responsabilité. Il convient bien que Statistique Canada, organisme administratif, relève d'un ministère administratif. Il s'agit d'un organisme de service et je suis essentiellement responsable à la Chambre d'organismes de service et de ministères administratifs. Je serai heureux de répondre aux questions de l'opposition et des députés de ce côté-ci de la Chambre concernant l'exercice de mes fonctions auprès de Statistique Canada, et aussi de faire valoir l'excellence de cet organisme et tenir la Chambre au courant des mesures qui seront entreprises à Statistique Canada pour continuer à en faire un des meilleurs établissements du genre non seulement au Canada, mais en fait dans le monde.

Des voix: Bravo!

L'hon. Sinclair Stevens (York-Peel): Madame le Président, je n'avais pas l'intention de prendre la parole sur le rappel au Règlement du très honorable chef de l'opposition officielle (M. Clark), mais je dois essayer de clarifier les choses après avoir entendu le ministre des Approvisionnements et Services (M. Blais) laisser sous-entendre que nous avions en quelque sorte l'obligation de clarifier ces changements pour le public canadien. Il appartenait certes au gouvernement d'annoncer de la façon normale, soit dans une déclaration à l'appel des motions hier, qu'il avait confié la responsabilité de Statistique Canada à un autre ministre, au lieu d'attendre que l'opposition pose une question à ce sujet.

J'aimerais situer l'affaire. Je crois qu'il ne s'agit pas d'un accident. En fait, le gouvernement disait depuis quatre mois, et vous vous souviendrez que le gouvernement Clark avait commandé trois rapports et que ces rapports ont maintenant été déposés, qu'il fallait apporter des changements importants à Statistique Canada. L'ancien ministre responsable de Statistique Canada, le président du Conseil du Trésor (M. Johnston), nous avait dit que la question était à l'étude. Voilà maintenant qu'on nous dit, le jour même où le comité permanent des prévisions budgétaires en général allait avoir l'occasion, pour la première fois, de poser des questions au ministre sur les progrès qu'il avait accomplis concernant ces trois rapports, que c'est d'un autre ministre que relèvera désormais Statistique Canada. Nous apprenons que le ministre des Approvisionnements et Services a usé de ses pouvoirs de nouveau titulaire de ce poste pour annuler la réunion en disant tout simplement au président du comité qu'il ne voulait pas comparaître.